

# TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 148 | 17-23 avril 2023

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

## DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins sept personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

## DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

## LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

**17 avril** : La police d'Ankara est intervenue dans un stand de campagne électorale installé par un parti de gauche, détendant brièvement 3 membres du parti.

**20 avril** : Les gouverneurs d'Istanbul et d'Ankara ont interdit les événements de commémoration du génocide arménien.

**22 avril** : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation organisée pour sensibiliser le public aux cas de disparition forcée des années 80 et 90, détendant brièvement 17 militants.

## LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

**17 avril** : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK) impose une amende et une interdiction temporaire de diffusion à la chaîne Show TV au motif qu'une série avait un contenu qui « encourageait » la violence à l'égard des femmes.

**18 avril** : Un tribunal de Diyarbakır a condamné le journaliste kurde İsmail Çoban à 1 an et 6 mois de prison pour diffusion de propagande terroriste.

**18 avril** : Un tribunal d'Elazığ a condamné le journaliste Mehmet Güleş à 1 an, 9 mois et 25 jours de prison pour diffusion de propagande terroriste sur les réseaux sociaux.

**18 avril** : Un tribunal d'Ankara a annulé une amende infligée à un utilisateur de médias sociaux accusé d'avoir insulté un chef de parti politique.

**19 avril** : Les procureurs d'Ankara ont requis jusqu'à 2 ans et 4 mois de prison pour l'actrice Hazal Kaya, accusée d'avoir insulté un ancien soldat reconnu coupable du viol d'une jeune de 18 ans qui s'est suicidée plus tard.

**19 avril** : Un tribunal d'Ankara a ordonné au chef de l'opposition Kemal Kılıçdaroğlu de verser des dommages-intérêts non pécuniaires au président Recep Tayyip Erdoğan pour avoir soulevé des allégations selon lesquelles Erdoğan et ses proches collaborateurs prévoient de fuir le pays.

**20 avril :** La police de Çanakkale a arrêté le journaliste Serdar Akinan, accusé d'avoir diffusé des informations trompeuses pour avoir soulevé des allégations sur la tentative de coup d'État manquée de juillet 2016. Akinan a été libéré sous probation judiciaire le lendemain.

**20 avril :** Un tribunal d'Ankara a décidé de bloquer l'accès à 5 reportages et à un tweet couvrant des allégations de maltraitance d'enfants impliquant un vice-ministre.

**20 avril :** Les autorités ont bloqué l'accès au compte YouTube d'un homme d'affaires kurde qui a récemment fait des allégations sur le parti au pouvoir.

**22 avril :** La police de Van a brièvement détenu la journaliste kurde Gülşen Konuk pour des reportages et des publications sur les réseaux sociaux.

## INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

**17 avril :** Le principal parti d'opposition, le Parti républicain du peuple (CHP), a déposé une plainte pénale contre l'administration de la Société turque de radio et de télévision (TRT), le radiodiffuseur public turc, pour avoir omis de diffuser sa vidéo de campagne pour les prochaines élections.

**18 avril :** Les procureurs de Mardin ont rejeté une plainte contre des policiers qui ont agressé physiquement une personne lors des célébrations du Newroz au motif que les policiers impliqués dans l'incident n'étaient pas identifiés.

## MINORITÉ KURDE

**18 avril :** Un tribunal de Diyarbakır a condamné le journaliste kurde İsmail Çoban à 1 an et 6 mois de prison pour diffusion de propagande terroriste.

**18 avril :** La police de Şırnak a arrêté l'ancienne co-maire du district, Berivan Kutlu. Kutlu a été relâchée le lendemain.

**19 avril :** Un tribunal a condamné la politicienne kurde Ayşe Gökkan à 3 ans et 9 mois de prison pour des accusations liées au terrorisme.

**22 avril :** La police de Van a brièvement détenu la journaliste kurde Gülşen Konuk pour des reportages et des publications sur les réseaux sociaux.

**23 avril :** Une foule raciste à Antalya a attaqué un bus de passagers vers une province à prédominance kurde, blessant 3 personnes.

## CONDITIONS CARCÉRALES

**19 avril :** Une prison d'Antalya a refusé des soins médicaux aux détenus qui refusaient de recevoir des soins menottés.

**20 avril :** Une administration pénitentiaire d'Edirne n'a pas autorisé les détenus à écrire une lettre commune aux détenus incarcérés dans une autre prison. L'administration a également restreint les droits sociaux des détenus.

**20 avril :** Des groupes de défense des droits ont signalé la surpopulation et la malnutrition dans une prison de Giresun. Les rapports ont également indiqué que les articles vendus à la cafétéria de la prison étaient trop chers.

**20 avril :** Une prison d'Edirne a refusé des soins médicaux aux détenus qui refusaient de recevoir des soins menottés.

**20 avril :** Les administrations pénitentiaires de Rize et Bayburt restreignent les activités sociales et sportives des détenus et confisquent leurs lettres.

**22 avril :** Abdulvahap Kavak, un détenu atteint de maladies chroniques incarcéré dans une prison de Bolu, aurait été privé des soins médicaux nécessaires.

## RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

**19 avril :** Le Conseil de médecine légale (ATK) a révélé que la cause du décès de Barış Büyüksu, un demandeur d'asile turc de 30 ans qui a traversé la mer Égée et a ensuite été retrouvé inconscient dans un bateau qui a été repoussé de Grèce vers la côte turque en octobre, était la torture à laquelle il a été soumis avant le refoulement.

## TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

**18 avril :** Plus de 60 femmes incarcérées dans une prison d'Ankara ont envoyé une lettre conjointe au Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe, exigeant une action immédiate en cas de décès suspects dans les prisons turques.

**18 avril :** Les procureurs de Mardin ont rejeté une plainte contre des policiers qui ont agressé physiquement une

personne lors des célébrations du Newroz au motif que les policiers impliqués dans l'incident n'étaient pas identifiés.

## **RÉPRESSION TRANSNATIONALE**

**20 avril** : Mehmet Cintosun, un homme d'affaires turc porté disparu en Irak en janvier, se présente en garde à vue en Turquie. Cintosun aurait été enlevé par les services secrets turcs en raison de ses liens avec le mouvement Gülen.